

Monseigneur Mastai occupa le siège de Spolète jusqu'en 1832. Le 17 décembre de cette année, Grégoire XVI, successeur de Léon XII et de Pie VIII, le transféra à l'évêché d'Imola, poste en apparence moins considérable que celui de Spolète, mais, en réalité, d'une importance plus grande, et qui, au milieu des agitations auxquelles la province était alors en proie, demandait un homme de choix et d'un caractère aussi ferme que sage, aussi conciliant que pieux. Mgr. Mastai remplit les espérances de Grégoire XVI : tout le monde savait en Italie combien l'évêque d'Imola était vénéré et aimé dans son diocèse.

Tant de vertus et une si sage administration appelaient Mgr. Mastai au Cardinalat.. Réservé *in petto* dans le consistoire du 23 décembre 1839, il fut proclamé le 14 décembre 1840, et reçut le titre de saint Pierre et saint Marcelin.

Le nouveau Cardinal dut venir à Rome pour recevoir le chapeau ; mais il ne fit qu'y paraître : il retourna bientôt à son troupeau qu'il croyait ne devoir jamais quitter, et auquel il se dévoua avec plus de zèle encore. Mais Dieu en avait disposé autrement : il destinait Mgr. Mastai à succéder à Grégoire XVI. On dit que le peuple romain avait comme un pressentiment de cette élévation future. Lorsqu'un devoir impérieux appelait le pieux évêque dans la capitale de la chrétienté, on entendait ces paroles du milieu de la foule : *Voilà le futur Pape ! Dieu nous le donnera !*

Dieu l'a donné effectivement à l'Eglise !